

Réunion de présentation
des grands choix pour
l'aménagement forestier
2025-2044 de la forêt
domaniale de Perseigne

Mercredi 16 octobre 2024



Programme de l'après-midi



Rendez-vous : La croix Samson 13h30

13h30 – 14h00 Introduction, présentation du programme de l'après-midi

14h00 prise des véhicules, arrêt bord route Parcelle 30

14h15 - Fonction écologique de la forêt : installation d'une trame de vieux bois

15h00 prise des véhicules, arrêt Belvédère

15h15 - Fonction de production de bois de la forêt

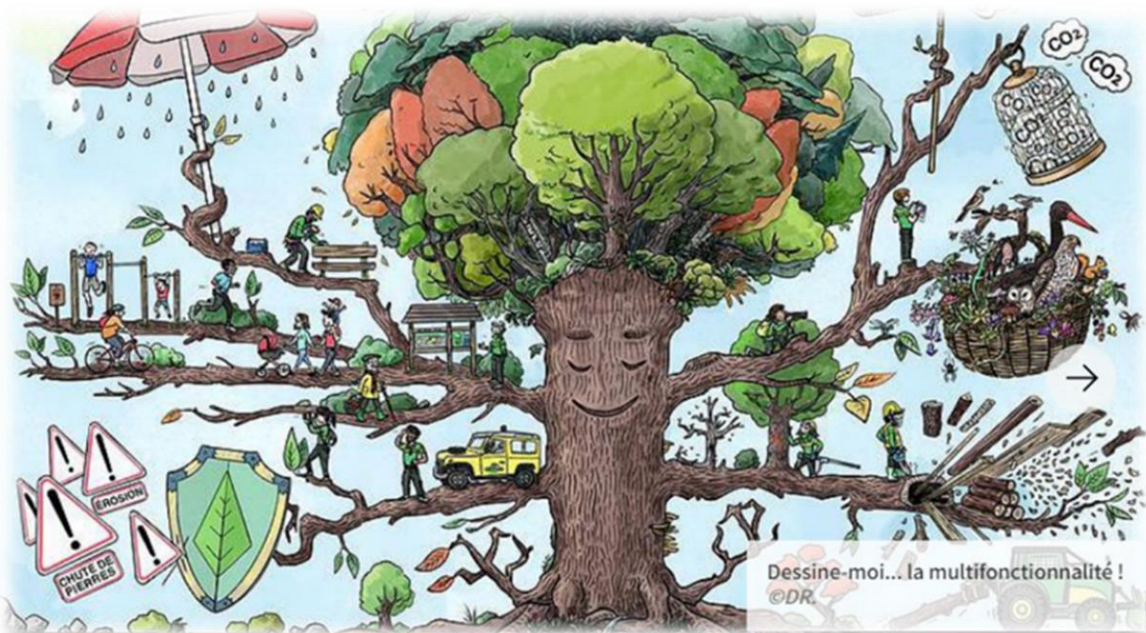
16h00 - Fonction sociale de la forêt : accueil du public

16h45 - Conclusion : calendrier aménagement

Fin 17h00

Quelques repères en main

La multifonctionnalité de la forêt



Source : <https://www.onf.fr/onf/+7ea::la-multifonctionnalite-ou-comment-la-foret-nous-rend-de-nombreux-et-precieux-services.html>

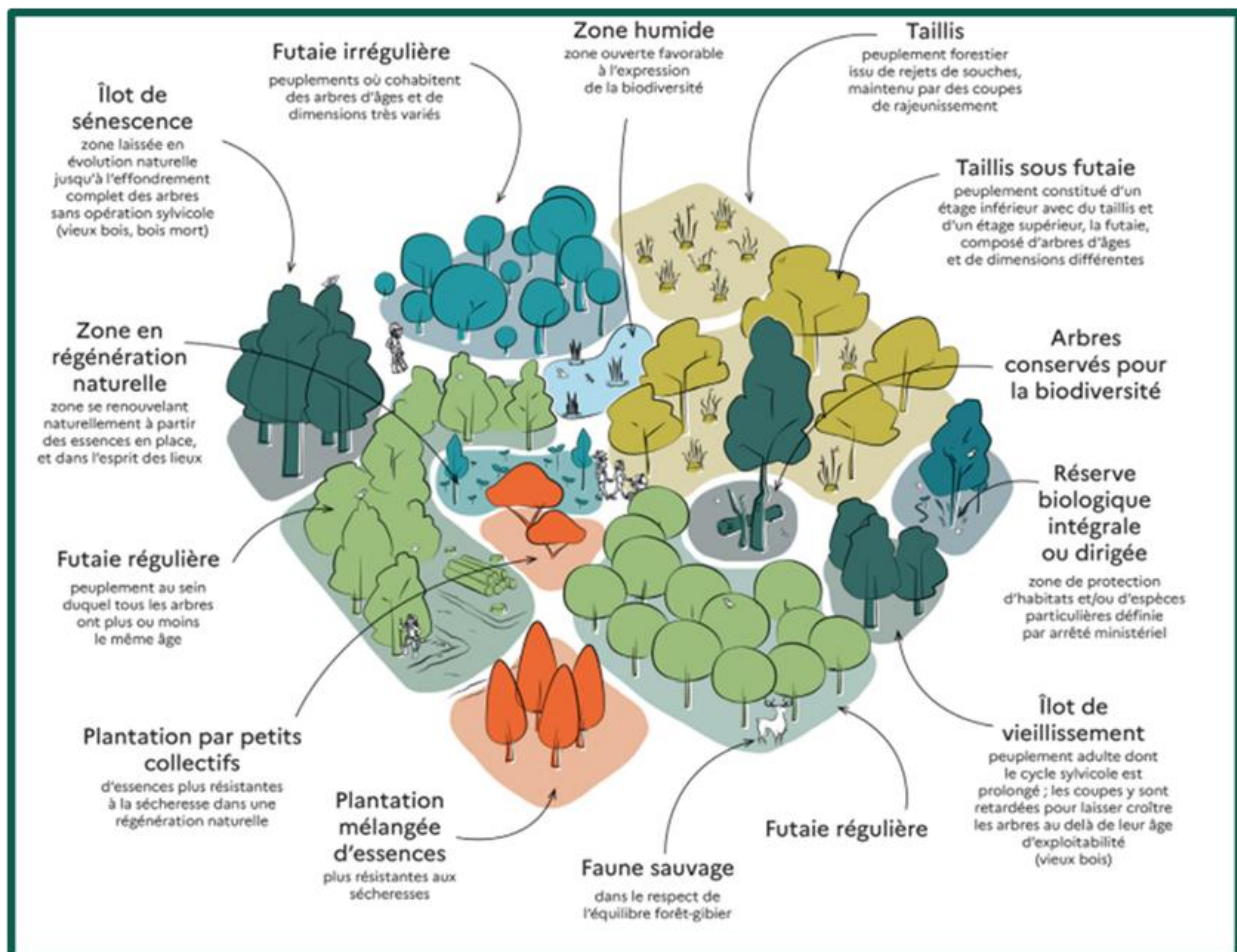
Les différents enjeux sur la FD de Perseigne

Répartition des niveaux d'enjeu par fonctions principales		Surface retenue pour la gestion				Surface totale (ha)
		Répartition par niveaux d'enjeu (ha)				
Fonctions principales	Production ligneuse	Sans objet 167	Faible 820	Moyen 2220	Fort 1934	= 5141
	Fonction écologique		Ordinaire	Reconnu 5107	Fort 34	= 5141
	Fonction sociale (paysage, accueil, ressource en eau potable)		Local 1570	Reconnu 3571	Fort	= 5141
	Protection contre les risques naturels	Sans objet 5141	Faible	Moyen	Fort	= 5141

Enjeux de renouvellement dans un contexte de changement climatique

Sécheresses, canicules, dépérissements... Depuis 2018, l'état de santé des forêts se dégrade. Désormais, tout le territoire national est concerné.

Mélange d'essences et diversité de traitement pour une meilleure résilience : la forêt mosaïque



Les groupes aménagement de la forêt domaniale de Perseigne version synthétique

	Groupes d'aménagement	Surface	%
Surface en sylviculture de production = 4974 ha 97% de la forêt	Amélioration	3354 ha	65 %
	Régénération conditionnelle des sapinières	329 ha	6 %
	Régénération	551 ha	11 %
	Conversion en irrégulier	604 ha	12 %
	Ilôt de vieillissement	136 ha	3 %
Surface hors sylviculture de production = 167 ha 3% de la forêt	Ilôt de sénescence	67 ha	1 %
	Préservation des autres milieux / emprises	100 ha	2 %

La trame de vieux bois dans ce nouvel aménagement ?

- ILV = Les îlots de vieillissement visent à prolonger la vie des peuplements au-delà de leur exploitabilité optimale (sur environ 40 à 60 ans) dans l'objectif de favoriser l'installation d'une biodiversité spécifique. Ils ont été recrutés à Perseigne dans des chênaies de qualité, ce qui permet par ailleurs d'augmenter la qualité des bois.
→ 2,6 % de la forêt
- ILS = Les îlots de sénescence sont installés sur le très long terme. Les arbres peuvent ainsi accomplir leur cycle de vie naturel entier jusqu'à leur effondrement et décomposition complète du bois. Ils sont favorables en particulier aux espèces qui vivent au dépend des cavités et du bois mort.
→ 1,3 % de la forêt
- Constitution en cours d'une trame d'arbres d'arbres habitats disséminés à haute valeur écologique au sein des parcelles (relais).
→ Objectif minimal : 3 arbres / hectare